



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44295</b>	De <b>M. Jean-Philippe Ardouin</b> ( La République en Marche - Charente-Maritime )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Sports		<b>Ministère attributaire</b> > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
<b>Rubrique</b> >sports	<b>Tête d'analyse</b> >Difficultés de trésorerie des fédérations et clubs sportifs	<b>Analyse</b> > Difficultés de trésorerie des fédérations et clubs sportifs.
Question publiée au JO le : <b>15/02/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Philippe Ardouin attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur la situation de la trésorerie de nombreuses fédérations sportives. Les clubs locaux comme les fédérations sportives font face à une situation sanitaire sans précédent qui a des conséquences sur leurs effectifs, sur le nombre de manifestations qu'ils sont en capacité d'organiser et ainsi par voie de conséquence sur leur trésorerie. Un très grand nombre de clubs sportifs et d'associations sportives locales rencontrent d'importantes difficultés financières. Même si l'État a su répondre présent et accompagner les associations sportives dans le cadre des mesures spécifiques liées à la crise sanitaire, la situation se tend de mois en mois. On est encore très loin d'avoir retrouvé la situation antérieure à l'avant-pandémie. Les acteurs du monde sportif, souvent bénévoles sont inquiets et n'abordent pas avec sérénité les deux ans qui les séparent aujourd'hui de l'évènement planétaire que sont les Jeux olympiques de Paris 2024. Aussi, il demande au Gouvernement quelles mesures ce dernier envisage comme actions complémentaires et concrètes pour accompagner la reprise massive de la pratique sportive et du bénévolat dans les clubs.